



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120395

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/09/2024 18H31 C:020948 I:21484
V/REF : INT6480358
V/Email reçu le Lundi 09/09/2024 a 18H31

SELON DEVIS N° 4090043

V/REF.IMM. MS84233

IMMEUBLE : DOMAINE ORANGERIE II
23 RUE DE L'ABBE PAPON
69005 LYON

Syndicat de Copropriété
'Le Domaine de l'Orangerie II'
C/O NEXITY LYON POINT DU JOUR
51 AV POINT DU JOUR
69005 LYON

Vaulx en Velin, le 10 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N23 PAPON - COTE B - LOGEMENT DE M NDIAYE AU RDC TEL *07 69906241*
(LOGEMENT DE MR LUSIANI (PROPRIETAIRE) AU RDC -TEL.NON COMMUNIQUE
CONTACTER MME CADART (CITYA- TEL:04 72757040 QUI GERE LE
LOGEMENT DE MME LUCIANI)

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4090043 du 09/09/2024 d un montant de
1105,33 EURO HT

Donneur d'ordre : M. R. PARISET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

CONFECTION D'UNE OUVERTURE SUR LE MUR DE LA CUISINE
PASSAGE EN APPARENT DU RESEAU ENCASTRE ET FUYARD A PARTIR DE LA CUISINE
JUSQU'A L'EXTERIEUR
REEMPLACEMENT DU ROBINET DE PUISAGE AVEC APPLIQUE
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE
REPLI DU CHANTIER

PREVOIR LA FERMETURE DU MUR PAR UNE SOCIETE EXTERIEURE

NOTRE INTERVENTION DU 03/12/2024

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 04/12/24 a 11H44 M. R. PARISET
EB LCOMPTER EMAIL en CC le 25/10/24 a 12H07 Rpariset@nexity.fr
EB LCOMPTER Email envoyé le 25/10/24 a 12H07 Mr L. COTIN
EB LGESTION EMAIL en CC le 21/10/24 a 10H56 Rpariset@nexity.fr
EB LGESTION Email envoyé le 21/10/24 a 10H56 Mr L. COTIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120395

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

EB LCOMPTER EMAIL en CC le 16/10/24 a 11H07 Rpariset@nexity.fr

EB LCOMPTER Email envoyé le 16/10/24 a 11H07 Mr L. COTIN

NOUS N'ARRIVONS PAS A JOINDRE LA REGIE CITYA POUR LA RECUPERATION DES
COORDONNES DEMANDES ET IMPERATIVE POUR LES TRAVAUX - MERCI DE NOUS
CONFIRMER VOS CONSIGNES POUR LA SUITE A DONNER

U
EB LGESTION EMAIL en CC le 03/10/24 a 06H48 vjurine@nexity.fr

EB LGESTION EMAIL en CC le 03/10/24 a 06H48 Rpariset@nexity.fr

EB LGESTION Email envoyé le 03/10/24 a 06H48 Mr L. COTIN

EB LGESTION EMAIL en CC le 30/09/24 a 07H07 vjurine@nexity.fr

EB LGESTION EMAIL en CC le 30/09/24 a 07H07 Rpariset@nexity.fr

EB LGESTION Email envoyé le 30/09/24 a 07H07 Mr L. COTIN

EB LCOMPTER EMAIL en CC le 23/09/24 a 07H24 Rpariset@nexity.fr

EB LCOMPTER Email envoyé le 23/09/24 a 07H24 Mr L. COTIN

EB LGESTION Email envoyé le 23/09/24 a 07H22 Mr L. COTIN

EB LGESTION EMAIL en CC le 10/09/24 a 14H46 Rpariset@nexity.fr

EB LGESTION Email envoyé le 10/09/24 a 14H46 Mr L. COTIN

MERCI DE NOUS CONFIRMER LES COORDONNEES DES OCCUPANTS AFIN DE PERMETTRE
UNE PRISE DE RDV DANS LES MEILLEURS DELAIS

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1105,33	1105,33
	TOTAL H.T.		1105,33
	T.V.A. a 10,00%		110,53
	TOTAL T.T.C.En EURO		1215,86

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2025



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120395

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Nexity Lyon Point du Jour
51 AVENUE DU POINT DU JOUR 69005 LYON
Téléphone 04.72.74.50.20 - Fax 04.78.24.86.07
NEXITY LAMY SAS au capital de 219388000€ SIREN
487530099
RCS Paris APE6832A-Carte pro T G S PT CPI
75012015000001224
délivrée par la CCI de Paris île de France - Garanties
financières CEGC, 59 av Pierre Mendès France 75013 PARIS

Votre interlocuteur

Mme ROUSSEL camille
Téléphone 04 72 38 84 72 - Fax
Email : CROUSSEL@nexity.fr

Adresse principale de l'ensemble immobilier

LE DOMAINE DE L'ORANGERIE II
23 RUE ABBE PAPON
69005 LYON

Nos références :

INT6480358/MS84233/IM145510/FU 313084

DEMANDE D'INTERVENTION

INT6480358

à joindre à la facture

LYON , le 09/09/2024
SERVIMO
101 AVENUE PAUL MARCELLIN
69120 VAULX EN VELIN

Facture à établir à l'ordre suivant

Syndicat de copropriété LE DOMAINE DE L'ORANGERIE II
C/° Nexity Lyon Point du Jour
51 AVENUE DU POINT DU JOUR 69005 LYON

Taux de TVA applicable : 10.00%

Envoi de la présente : Email centreappels@servimo.fr (nombre de pages : 3) - Téléphone 04.78.79.36.36

Nature de l'intervention demandée

Messieurs,

En notre qualité de Syndic de la résidence référencée, nous vous demandons de bien vouloir effectuer les diligences suivantes :

Objet : REMPLACEMENT DU ROBINET DE PUISAGE AVEC APPLIQUE

Descriptif : Accord sur devis N°4090043 pour un montant de 1215,86 € TTC

Lieu de l'intervention

Bâtiment :

Escalier :

Adresse :
23 RUE ABBE PAPON
69005 LYON

Appartement :
Etage :

Occupant(e) :

Codes d'accès : 0

Avertissements : toute facture non accompagnée du présent ordre de service et/ou non conforme aux prescriptions mentionnées sera retournée.

Toute intervention de sous-traitance est interdite, sauf accord express du maître d'ouvrage ou de son mandataire formalisé conformément aux dispositions de la loi du 31 décembre 1975.

Délais de règlement : Immédiate

Contact sur place :

Tél. :

Horaires :

Mme ROUSSEL camille

ATTESTATION SIMPLIFIEE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : Nexity Lyon Point du Jour..... Prénom :
Adresse : 51 AVENUE DU POINT DU JOUR..... Commune LYON.....Code postal : 69005.....

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- ☐ maison ou immeuble individuel ☐ immeuble collectif ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble
☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² :Commune.....Code postal :

dont je suis : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- ☐ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).
☐ n'affectent **pas plus de cinq des six éléments** de second œuvre suivants :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

- ☐ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.
☐ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.
☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.
☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à LYON, le 09/09/2024

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.